

Séminaire inter-entreprises



DROIT DU TRAVAIL 2010

BACK TO REALITY

DURÉE : 5 JOURS

“ Vous savez la différence entre un ouvrier et un patron ? L'ouvrier c'est celui qui sait comment on travaille, le patron c'est celui qui sait pourquoi on travaille ! ”

COLUCHE



■ **ANIMATEURS.** Des avocats et juristes spécialistes du droit du travail qui ont tous une expérience opérationnelle démontrée.

■ **PUBLIC.** Ce séminaire de 5 jours est destiné à un public de Managers en poste, de Directeur ou Responsables Ressources Humaines, de Responsables des Relations Sociales et de Juristes en entreprise.

■ **PRIX.** 1990 € H.T.

En fonction des places disponibles, il est possible d'assister à un seul ou à plusieurs modules séparément. Pour en savoir plus et connaître nos tarifs, contactez-nous.

OBJECTIFS

L'objectif de la formation est d'assurer, en croisant en permanence savoir et savoir-faire, une maîtrise en terme de réaction opérationnelle face à une problématique découlant d'une des disciplines intéressant le droit des relations de travail. A l'issue du séminaire, chaque stagiaire sera apte à veiller à une exécution conforme du contrat (absences, sanctions, modifications,...).

PROGRAMME

RÉF. PRODUIT (5 JOURS) : DTR100

Les clés du droit du travail : règles de base, textes, interlocuteurs... (1^{er} jour)

RÉF. PRODUIT : DTR101

- Le code du travail, les conventions et accords collectifs, les usages.
- Les garants : l'inspection du travail ; le contentieux prud'homal ; pouvoir de direction de l'employeur et le règlement intérieur.
- Les Instances Représentatives du personnel : DP, DU, CE, CCE, CHSCT, DS, RS et le nouveau RSS.

Le contrat de travail (2^e jour)

RÉF. PRODUIT : DTR102

- CDI, CDD, intérim. CDD et intérim : recours, formes et successions. La période d'essai.
- Modifier le contrat de travail : le changement de lieu de travail, des horaires, rémunération.
- Durée légale, temps de travail effectif, limites hebdomadaires, pauses : appliquer la réglementation en vigueur.

Le suivi du comportement, droit disciplinaire (3^e jour)

RÉF. PRODUIT : DTR103

- Identifier le cadre juridique des nouveaux risques sociaux : harcèlement sexuel ou moral, discrimination, libertés individuelles...
- Drogue et alcool sur le lieu du travail.
- Agir face au comportement fautif : les sanctions et la procédure disciplinaire.

Les ruptures de contrat (4^e jour)

RÉF. PRODUIT : DTR104

- Faire face à la prise d'acte de la rupture et ses conséquences pratiques.
- Préparer un dossier : avertissement, MAP, licenciement individuel. Quel motif, quelle procédure ?
- Les limites du droit de grève. D'un droit constitutionnellement reconnu à la faute lourde.

Les Relations collectives (5^e jour)

RÉF. PRODUIT : DTR105

- Le rôle des différentes instances représentatives élues : DP, DU, CE, CHSCT.
- Respecter et faire respecter l'exercice des mandats des représentants du personnel : les heures de délégation, les locaux, les réunions, la protection spécifique.
- Respecter et faire respecter l'exercice des mandats des représentants du personnel.

DATES ET LIEUX DE FORMATION - 2010

	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
CLERMONT-FD	4 mai 5 octobre	5 mai 6 octobre	17 mai 18 octobre	18 mai 19 octobre	19 mai 20 octobre
LYON	6 mai 7 octobre	7 mai 8 octobre	31 mai 25 octobre	1er juin 26 octobre	2 juin 27 octobre
PARIS	20 mai 21 octobre	21 mai 22 octobre	2 juin 27 octobre	3 juin 28 octobre	4 juin 29 octobre